

Le ministère tente de trouver des solutions à la crise

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4949 - Ven. 6 - Sam. 7 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Marches à travers le pays



42^e acte du hirak

Campagne électorale

Les candidats entament le dernier virage

La grève générale en France

Par Mohamed Habili

Pari gagné pour les opposants à la réforme des retraites voulue par le gouvernement français qui vise à l'abolition des régimes spéciaux dont bénéficient certaines catégories socioprofessionnelles, dont l'appel à la grève générale a été largement suivi le jeudi 5 décembre, et non moins le jour d'après. Le premier jour de ce qui se veut une grève générale illimitée a donné lieu à des manifestations massives dans quasiment toute la France, outre l'arrêt de l'activité dans un grand nombre de secteurs, qui plus est tant publics que privés. Le calcul du gouvernement a donc échoué qui tablait sur la division entre travailleurs supposés privilégiés en matière de retraite et les autres, qui forment la majorité soumise au régime commun. C'est qu'il n'a pas réussi à convaincre ces derniers que le passage au système dit universel qu'il entend mettre en place ne se traduirait pas par la baisse de toutes les pensions. Et pour cause, l'opinion française a bien compris que le véritable motif de cette réforme n'est pas la justice sociale mais la volonté de combler les déficits du régime de retraite dans son ensemble, considéré comme étant le plus généreux en Europe. On n'aurait pas songé à le réformer, ni dans un sens ni dans l'autre d'ailleurs, s'il était à l'équilibre. Or il ne suffirait pas de mettre fin aux régimes spéciaux, et d'abord à ceux des cheminots, pour que les comptes s'en trouvent ajustés.

Suite en page 3

Affaire de montage automobile

Accusations et révélations pleuvent sur un procès historique



Le procès de plusieurs responsables impliqués dans des affaires de corruption relatives à l'activité de montage automobile s'est poursuivi avant-hier, au tribunal de Sidi M'hamed, par l'interrogatoire des hommes d'affaires Ahmed Mazouz et Hassane Larbaoui. Lire page 2

Gaid Salah depuis la 2^e Région militaire à Oran

«La présidentielle du 12 décembre sera une fête électorale»

Prix Assia-Djebar 2019

Les noms des lauréats dévoilés

Affaire de montage automobile

Accusations et révélations pleuvent sur un procès historique

■ Le procès de plusieurs responsables impliqués dans des affaires de corruption relatives à l'activité de montage automobile s'est poursuivi avant-hier, au tribunal de Sidi M'hamed, par l'interrogatoire des hommes d'affaires Ahmed Mazouz et Hassane Larbaoui.

Par Louiza Ait Ramdane

Auditionné jeudi, l'homme d'affaires Mohamed Bairi, accusé dans des affaires de corruption liées essentiellement à l'activité de montage automobile, a nié catégoriquement avoir bénéficié d'avantages quelconques et

d'exonérations fiscales. En réponse au chef d'accusation de dilapidation de 11 000 milliards de centimes dans le dossier du montage automobile, Bairi a déclaré «n'avoir jamais entendu parler de ce chiffre». Bairi a nié en bloc avoir reçu des avantages et des exonérations fiscales, arguant qu'il aurait dû être le premier opérateur à obtenir un agrément car c'est son métier. «D'ailleurs, je m'interroge encore sur les raisons pour lesquelles je n'ai pas été inclus sur la liste des opérateurs agréés», a-t-il ajouté. Interrogé sur la concession à son profit d'un terrain en 2016, Bairi a rétorqué que ce terrain qu'il n'avait pas sollicité était inadapté et qu'il avait demandé plutôt un foncier dans la région d'Ouled Haddadj, lequel lui a été refusé. Il a également nié avoir sollicité l'ex-wali Zerhouni ni quiconque d'autre pour obtenir un terrain à Bouira ou à Boumerdès.

Le prévenu a fait état de «dettes en suspens, relatives aux projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac) d'une valeur de 84 milliards de centimes».

Appelé en tant que témoin, l'ex-wali de Boumerdès, Yamina Zerhouni, a fait savoir que le terrain de Boumerdès avait été transféré du temps de l'ancien wali et que Bairi avait été notifié de l'approbation.

L'audience s'est poursuivie par l'audition de l'homme d'affaires Hassan Larbaoui, proprié-

taire de l'usine de montage de véhicules (KIA), accusé d'avoir bénéficié d'indus avantages et d'exonérations fiscales. Larbaoui a nié les charges retenues contre lui, notamment celles relatives à la dilapidation de deniers publics causant des pertes au Trésor public s'élevant à 29 milliards de DA. L'homme d'affaires a reconnu être propriétaire de plusieurs biens et qu'il ne connaissait ni Yousfi ni Bouchouareb. La deuxième journée du procès avait été marquée par l'audition de l'homme d'affaires Ahmed Mazouz qui a répondu aux accusations portées contre lui concernant les indus avantages accordés par l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et l'ex-ministre de l'Industrie, Youcef Yousofi, dans le cadre de son projet de montage automobile. Face à ces accusations, l'homme d'affaires a rejeté en bloc les charges qui lui sont reprochées, arguant que tous les projets dont il a bénéficié étaient conformes au cadre juridique.

Les questions adressées par le juge à Mazouz ont porté aussi sur les financements occultes de la campagne électorale de l'ex-président de la République et la somme de 39 milliards de centimes qu'il aurait remise à l'homme d'affaires Ali Haddad. Sur ce point, l'accusé a dit «ignorer les procédures légales en vigueur en matière de financement de la campagne électorale», sans nier avoir donné cette somme. Interrogé sur l'existence d'un compte bancaire en son nom, dont le solde est de 493 milliards



PHOTO: R.

de centimes ainsi que les nombreux biens immobiliers qu'il possède à Alger, Mazouz a répondu que sa fortune dépassait cette somme, une fortune amassée, selon lui, durant de longues années d'activité dans les domaines du commerce et des affaires.

Khaled Tebboune auditionné pour blanchiment d'argent

Parallèlement au procès de l'affaire de montage automobile, le tribunal de Sidi M'hamed a vu défiler le même jour à la barre trois accusés pour le délit de blanchiment d'argent. Il s'agit de Khaled Tebboune, fils du candidat à la présidentielle et ancien Premier ministre Abdelmadjid

Tebboune, de Kamel Bouaraba, ex-président de l'APC de Ben Aknoun et de Djallal Eddine Lamhel, fils de l'ancien wali de Relizane.

Audience aujourd'hui de Ali Haddad

L'audience des prévenus de l'affaire liée au montage automobile a été levée jeudi et reprendra aujourd'hui. La reprise de ce procès verra défiler d'autres hommes d'affaires et hauts responsables, notamment le propriétaire du groupe ETRHB, Ali Haddad, pour répondre aux accusations liées au financement occulte de la campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika pour un 5^e mandat.

L. A. R.

Gaid Salah depuis la 2^e Région militaire à Oran «La présidentielle du 12 décembre sera une fête électorale»

AU 4^e JOUR de sa visite en 2^e Région militaire à Oran, le vice-ministre de la Défense, Ahmed Gaid Salah, a affirmé que la présidentielle du 12 décembre serait une fête électorale, à travers laquelle se réalise la volonté populaire. Pour lui, cette fête électorale «sera également une nouvelle relance pour l'Algérie sur la voie de l'édification et du développement». Lors de son discours, le général de corps d'Armée a exprimé sa fierté quant aux avancées que réalise l'ANP dans tous les domaines. «Nous sommes aussi satisfaits, à chaque inspection des personnels, des unités, des Régions et des Forces, que nous continuons d'exiger davantage d'efforts, au regard des défis qui se multiplient et qui s'accroissent, car l'Algérie mérite, de la part de ses enfants, là où ils se trouvent, qu'ils demeurent la forteresse impénétrable, notamment à la veille d'une échéance cruciale et importante», a-t-il dit. «Nous continuons, au sein de l'Armée nationale populaire, à ne ménager aucun effort au service de l'Algérie et celui de sa sécurité. Je saisis cette honorable occasion pour saluer tous les efforts consentis au niveau de la 2^e Région militaire et valoriser les résultats obtenus dans plus d'un domaine, comme je souligne qu'aucune réalisation ne peut-être concrétisée sans labeur loyal ou sans travail persévérant et fructueux», a-t-il affirmé. «Vous n'êtes pas sans savoir que tous les facteurs de réussite escomptés et les éléments de progrès professionnel ont été assurés, en termes d'équipement, de formation, de préparation et de sensibilisation. Nous sommes parfaitement conscients, avec sérénité d'esprit, que tous les efforts fournis ces dernières années, sur plus d'un plan, ont fructueusement apporté une grande maturité professionnelle et un capital élevé d'expérience opérationnelle et de combat, mais essentiellement une ultime conscience de la sensibilité des missions assignées et de l'impératif de leur parfait accomplissement», a conclu le chef d'état-major de l'ANP.

Meriem Benchaouia

Campagne électorale

Les candidats entament le dernier virage

La 19^e journée de cette campagne électorale menée en prévision du scrutin présidentiel de jeudi prochain, a été marquée par l'engagement des cinq candidats à lancer divers chantiers socio-économiques, promettant de lever les entraves bureaucratiques et de lutter contre la corruption qui gangrène le pays. Actualité nationale oblige, avec le procès contre la corruption dans l'industrie automobile dans lequel sont impliqués deux anciens Premiers ministres, le candidat Ali Benflis a, lors d'un meeting tenu à Tebessa, dénoncé «les corrompus qui ont saccagé le pays durant la dernière décennie», affirmant que «les procès tenus ces derniers jours témoignent de l'ampleur du préjudice qu'ils ont causé». Promettant, s'il est élu président, de «mobiliser les enfants intègres du pays qui serviront leur patrie et non leurs intérêts personnels», il dit porter un «projet politique et socio-économique pour régler la crise et faire sortir l'Algérie de son passé douloureux et lui permettre d'aller de l'avant pour devenir un Etat fort et redoutable».

Tentative d'infiltration de la direction de campagne de Benflis

Par ailleurs, réagissant à l'arrestation d'un homme qui «a tenté d'infiltrer la direction de campagne de Benflis au profit d'une puissance étrangère», la structure électorale précise que la personne en question «M. B. S. n'occupe aucune fonction au sein de sa

direction de campagne, et que sa présence dans les meetings du candidat Ali Benflis est en relation exclusive avec son activité professionnelle au sein de l'équipe technique chargée du son».

Tebboune : une banque pour accompagner et appuyer les projets des jeunes

De son côté, Abdelmadjid Tebboune qui lui était à Illizi, s'est engagé, s'il est élu président, à «régler tous les problèmes de développement des régions de l'extrême Sud». Aussi, il dira que son programme électoral, qui comprend 54 engagements, prévoit des solutions à tous les problèmes de développement de la population des régions de l'extrême Sud, particulièrement dans les secteurs de la Santé, des Ressources en eau, de l'Agriculture, de l'Emploi et du Tourisme. S'adressant aux jeunes, il a également promis de créer une nouvelle banque pour accompagner et appuyer les projets des jeunes et les start-up.

Belaïd : le retour de la diaspora pour contribuer à l'édification du pays

Quant au candidat Abdelaziz Belaïd, qui aimait un meeting à Constantine, a appelé les Algériens à saisir l'enjeu du scrutin du 12 décembre qui marquera, dira-t-il, la «fin du cauchemar imposé par la bande», et la dia-

spora nationale à s'impliquer pour contribuer au développement du pays. «Plusieurs compétences nationales établies à l'étranger souhaitent retourner au pays et y travailler, pour peu que toutes les conditions soient réunies», a-t-il fait observer.

Mihoubi promet de mettre de fin aux passe-droits surtout dans le logement et l'emploi

Pour ce qui est de Azzedine Mihoubi qui était à Sétif, mettant en exergue les potentialités économiques et industrielles de la région devenue un «modèle remarquable de développement et de modernité», dans un meeting populaire, a promis, s'il était élu président de la République, «clavantage de moyens et d'encouragements», de combattre la corruption, la bureaucratie et les passe-droits notamment en matière de logement et d'emploi de jeunes, loin de «solutions de rattachement à l'instar du filet social». Mihoubi a ainsi affirmé que son programme électoral était le «fruit d'efforts de jeunes Algériens et est applicable sur le terrain».

Par ailleurs, notons que marquant une pause dans leur périple électoral mené à travers les wilayas du pays depuis plus de deux semaines, les cinq prétendants à la magistrature suprême devaient se réunir hier, sur un même plateau de télévision pour un débat diffusé en direct aussi bien par les médias publics que par toutes les chaînes privées.

Lynda Naili

— Des mesures prises en réponse aux enseignants du primaire —

Le ministère tente de trouver des solutions à la crise

■ A quelques jours de la fin du premier trimestre, la tutelle tente de trouver une sortie à cette crise qui persiste depuis quelques semaines dans les écoles primaires.

Par Meriem Benchaouia

Pour ce faire, une réunion entre les responsables du ministère de l'Education nationale et la Coordination des enseignants du primaire a eu lieu jeudi au siège de l'annexe du ministère de l'Education. A cet effet, le ministère de l'Education nationale a pris une série de mesures en réponse aux revendications soulevées par les professeurs d'enseignement primaire (PEP), relatives aux volets pédagogique et socioprofessionnel. Le ministère «n'a ménagé aucun effort pour écouter les PEP et interagir avec eux en matière d'amélioration et de facilitation de l'action pédagogique», selon un communiqué de la tutelle, indiquant que l'application des dispositions du décret présidentiel 14-266 de 2014 «requiert la modification et la complétion des dispositions du décret exécutif N° 08-315 d'octobre 2008 relatif aux personnels du secteur de l'Education». Il s'agit de mettre seulement «les dernières retouches» sur ce projet devant entrer en vigueur au plus tard le 31 mars 2020, a affirmé le ministère. Concernant l'unification des fiches pédagogiques, le ministère de l'Education a rappelé que «des équipes nationales spécialisées sont en cours de composition pour élaborer des fiches pour tous les niveaux d'enseignement en vertu d'une circulaire rendue publique le 2 décembre courant, des équipes qui seront supervisées par le Centre national des documents pédagogiques (CNDP) et encadrées par le Conseil national des



Ph. > D. R.

programmes (CNP), l'Inspection générale de pédagogie (IGP) et la Direction de l'enseignement fondamental». «Les fiches en question devraient être exploitables sur la plateforme numérique de l'Education nationale à compter de février 2020». «Il est possible pour les PEP d'élaborer des fiches informatisées à adapter bien entendu aux spécificités de chaque groupe pédagogique», ajoute la même source, précisant que «nombre de fiches de remédiation seront disponibles sur la plateforme numérique à partir du 5 janvier

2020». De surcroît, le ministère s'attellera à «rembourser les enseignants ayant dispensé, en dehors des heures officielles, des cours de soutien aux élèves souhaitant perfectionner leurs compétences, notamment ceux de fin de cycle primaire». Par ailleurs, le département de l'Education nationale a fait état de «la régularisation de la situation des professeurs formateurs en continuant à adopter le système de promotion automatique aux grades de professeur principal et professeur formateur dans les trois paliers d'enseigne-

ment». Parmi les mesures prises au profit des enseignants, la tutelle a promis de procéder à «la régularisation de la situation des professeurs n'ayant pas finalisé leur formation en 2008 et 2012, et celle des professeurs adhérant aux grades en voie de disparition». Quant aux revendications portant révision des programmes, curricula et allègement du cartable, l'Education nationale annonce l'organisation d'une «large consultation» en y associant tous les membres de la famille éducative.

M. B.

Marches à travers le pays 42^e acte du hirak

«Pas de marche-arrière, on veut une Algérie libre et démocratique, on demande el hourya, on refuse de voter contre notre pays», tels étaient les slogans scandés par des milliers de manifestants qui ont pour le 42^e vendredi arpenté les différentes rues du pays.

A Alger, la marche du 42^e vendredi a commencé plus tôt que d'habitude. À 11h déjà, ils étaient des milliers à se rassembler au niveau de la place du 1^{er} Mai, à la rue Didouche-Mourad et devant la Grande poste. Lors de cette nouvelle marche qui a eu lieu à 6 jours seulement de la tenue des élections présidentielles, à savoir le 12 décembre, les hirakistes enveloppés dans le drapeau national, étaient déterminés plus que jamais à faire avorter ce prochain scrutin. Les manifestants ont scandé «Makanch el qanoun, makanch aadala oéé oéé makanch el vote» (puisqu'il n'y a ni loi ni justice, alors il n'y aura pas de vote). Ils ont aussi scandé «El



Ph. > E. Soudouki, A.

blad bladna ou ndirou rayna ou makanch el vote» (Le pays est le nôtre, on fera ce qu'on voudra, donc il n'y aura pas de vote) ou encore «Makanch el vote, welah mandirou, Bedoui et Bensalah lazem yrouhou, welah marana habssin» (il n'y aura pas de vote, on jure qu'on ne votera pas, Bedoui et Bensalah doivent partir, on jure qu'on n'arrêtera pas de

marcher). Ce refus d'aller vers les urnes a aussi été exprimé sur les pancartes très nombreuses. On pouvait y lire «non, je ne voterai pas contre mon pays», «pas de libération des détenus d'opinion donc pas de vote», «pas de justice indépendante alors pas de vote», «pas de départ des symboles de l'ancien système, donc pas de vote aussi». Lors de cette

marche, les manifestants ont aussi appelé les citoyens à observer une grève générale le 8 décembre, scandant : «La grève générale hata yesqout el nidam» et à participer massivement à trois marches consécutives, à savoir le 11 décembre, soit la veille de l'élection présidentielle, le 12 et le 13 décembre. Déplorant la crise dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Algérie, les manifestants scandaient «Ya Amirouche, ya si El Haouas, dzayer machi labas» (Amirouche, Si El Haouas, des noms de deux martyrs, l'Algérie ne va pas bien). En outre, les marcheurs n'ont pas oublié les détenus du hirak. Ils ont donc brandi une longue banderole avec les portraits des détenus du hirak et ont scandé «Etelgou wladna» (relâchez nos enfants). Lors de cette nouvelle marche, les manifestants ont aussi exigé une Algérie libre et démocratique, un pays de droit, une justice indépendante et l'application des articles 7 et 8 de la

LA QUESTION DU JOUR

La grève générale en France

Suite de la page une

Il faudrait encore puiser dans toutes les caisses, et davantage par conséquent dans celles, rares il est vrai, qui sont excédentaires, comme celle des avocats. Cela dit, en France, il n'est rien qui soit plus difficile à réformer que le système des retraites. Avant le gouvernement actuel, d'autres s'y sont essayés, qui ont dû, sous la pression de la rue, y renoncer à cette entreprise. La grève générale en cours est tout le temps comparée à celle de 1995, provoquée par la même tentative d'en finir avec les régimes spéciaux. Il existe cependant une différence entre les deux moments, et elle est d'ordre politique. En 1995, le gouvernement de l'époque, celui d'Alain Juppé sous la présidence de Jacques Chirac, a reculé sans avoir eu pour cela à se renier complètement. Jacques Chirac n'avait pas été élu à l'époque sur un programme de réformes dont la principale serait celle des retraites. Il avait pu donc battre en retraite sans mettre du même coup fin à son mandat. Reculade que ne peut pas se permettre Emmanuel Macron sans tuer le sien, tout en compromettant d'ailleurs grandement sa réélection. Voilà pourquoi il ne lâchera prise qu'en désespoir de cause, une situation dans laquelle il n'est pas encore. Il faudrait pour cela que la grève dure indéfiniment tout en devenant plus générale qu'elle ne l'est pour le moment. De là l'importance accordée aux chiffres dont elle s'est soldé le « jeudi noir », comme on a appelé par avance son premier jour, le 5 décembre. Le premier d'entre eux, bien qu'il ne soit pas le plus significatif, est celui du nombre des manifestants à travers la France, qui est, à en croire les autorités, au moins de moitié inférieur à celui de 1995. Moins d'un million contre deux millions. Or, s'agissant d'une grève, ce qu'il importe de connaître en premier lieu, ce n'est pas le nombre des manifestants mais celui des grévistes. Y a-t-il eu ce 5 décembre plus de secteurs à l'arrêt, et dans quelle proportion, que le même jour de 1995 ? Telle est la vraie question, dont dépend la suite des événements.

M. H.

Constitution. Ils ont également exigé le jugement de tous les corrompus et corrupteurs. Des marches similaires ont eu lieu dans d'autres wilayas. A Ouan, Sétif, Tizi-Ouzou, des milliers de manifestants ont exprimé leur opposition au rendez-vous du 12 décembre, scandant : «Makanch el vote» (il n'y aura pas de vote). Ils ont aussi réclamé la liberté et l'indépendance, «talbine el houria wel istiklal». Enfin, notons qu'un important dispositif sécuritaire a encadré cette 42^e marche, mais sans pulsion répressive.

Thininine Khouchi

Loi d'orientation sur la recherche scientifique

Tayeb Bouzid: l'amendement vient rendre opérationnels les cadres et les instruments

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, a affirmé jeudi à Alger, que l'amendement de la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique vient conformément à la Constitution rendre opérationnels les cadres et les instruments de la recherche scientifique.

Par Siham B.

Lors de l'exposé du projet de loi modifiant la loi n°15-12 portant loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, devant les députés de l'APN, le ministre a précisé que ce texte vient conférer l'harmonie requise au cadre institutionnel de la recherche scientifique en évitant la dualité des dispositions. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique œuvre, à travers ce projet de loi, à «développer la recherche scientifique en dehors du cadre académique pour englober d'autres secteurs, notamment économique», a-t-il encore ajouté. Déplorant le fait que Sonelgaz «soit la seule entreprise à employer des diplômés de Doctorat», M.Bouzid a plaidé pour le recrutement de ces compétences scientifiques par d'autres secteurs, précisant que cette démarche «nécessite des mécanismes pour la faciliter, d'où le rôle qui incombera au conseil national de la recherche scientifique et des technologies». A ce propos, le ministre a mis l'accent sur l'impératif de créer «un organe indépendant pour l'évaluation de la recherche scientifique au niveau national», rappelant que cet objectif était derrière l'institution de ce Conseil. Répondant aux questions des députés, le ministre a fait savoir que le secteur de l'Enseignement supérieur «a connu de grands investissements en matière de recherche scientifique et dispose d'un réseau important d'unités de recherche», citant à titre d'exemple les pôles de Constantine (mécanique et génie-industriel), de Béjaïa (technologie et agriculture), de Biskra (agriculture) et de Ouargla



PH. > D. R.

(hydrocarbures). «Sur un total de 65 000 enseignants, 40 000 sont des chercheurs au niveau des laboratoires universitaires et centres de recherches hors secteur», a-t-il fait savoir, mettant l'accent sur l'importance de la prise en charge de la ressource humaine à travers «la création d'un environnement propice aux chercheurs permanents». Dans le même contexte, le ministre a mis en avant l'impératif de veiller à la pérennité de l'enseignement

supérieur étant donné, a-t-il dit que ce secteur «connaîtra des défis majeurs à l'avenir et aura à accueillir, en 2023, un total d'un million trois cent mille étudiants et près de 4 millions d'étudiants en 2035». Le projet de loi portant loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique comprend l'amendement des articles 11, 17, 18, 29 et 30, outre la consécration de l'appellation «conseil national de la recherche scientifique et des technologies» dans

ces articles. La rapporteure de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses à l'Assemblée a déclaré que le projet de cette loi «cadre aux nouvelles réalités constitutionnelles et exigences objectives pour l'activation du système de la recherche scientifique en Algérie, notamment sur les plans institutionnel et des activités de recherche».

Sénat : Adoption du projet de loi relatif à l'organisation territoriale du pays

Les membres du Conseil de la nation ont adopté à la majorité, jeudi, le projet de loi modifiant et complétant la loi 84-09 de février 1984, relative à l'organisation territoriale du pays après l'introduction d'amendements sur 4 articles.

S. B./APS

«L'Algérie contemporaine, cultures et identités», essai en ligne de Ahmed Cheniki

Une lecture de la réalité culturelle de l'Algérie

Dans son ouvrage, «L'Algérie contemporaine, cultures et identités», l'universitaire Ahmed Cheniki propose une lecture de la réalité culturelle de l'Algérie, interrogeant son identité, soumise, selon lui, à des influences culturelles et linguistiques successives qui ont fini par «marginaliser ses structures autochtones». A travers cet essai anthropologique de 226 pages, l'auteur tente de rendre compte des «influences culturelles plurielles» ayant investi l'imaginaire social algérien à travers le temps, en laissant des «traces qui ont détourné l'individu de son être originel». L'ouvrage est publié par Hal, une plateforme française en ligne destinée au dépôt et à la diffusion des articles de chercheurs. S'appuyant sur une bibliographie de plus de 140 ouvrages, l'auteur entame sa réflexion en questionnant l'histoire de l'Algérie, théâtre d'une succession d'occupations coloniales, pour aborder ensuite les conditions ayant permis l'«adoption des formes de représentation occidentale», favorisée par l'ouverture et la fréquentation de l'école française qui n'était pas accessible à tous, comme le rappellera l'auteur. Cette situation a, selon l'essayiste, favorisé la mise en œuvre de «nouveaux langages», méthodes et approches, faisant de l'école le «lieu central où s'articulent les nouveaux discours» basés, soutient-il, sur la tendance à appliquer les «concepts européens» aux

productions culturelles autochtones. Pour saisir cette réalité sur la culture, les arts et la littérature durant les premières années de l'indépendance, l'universitaire propose une plongée dans l'histoire avec la «réalité paradoxale» d'après 1962. Selon lui, les premières années post-indépendance seront marquées par l'émergence d'un «discours double et ambivalent», hérité de la pensée dominante et qui devait consacrer dans les faits la politique de déculturation. Cette même réalité, observe-t-il, se présente comme un paysage culturel aux apparences figées, égaré dans les abîmes du «ponctuel» et du «provisoire». L'absence de normes dans l'expression artistique a favorisé la dualité entre le «discours de l'élite», souvent nourri de concepts importés, et celui des strates de la société profonde «encore ancrée dans les paysages de la culture de l'ordinaire» dans son expression quotidienne et autochtone, écrit-il. L'esprit rural empreignant la représentation culturelle, les différentes manifestations artistiques et littéraires dénotait d'un «univers en désérence». Une telle situation laissait apparaître des «conflits latents masqués par une unité de façade», mais dissimulant mal des «situations opaques» et un «certain désenchantement» provoqués par une césure et un fossé profonds entre l'élite et le reste de la société, constate encore

l'auteur. Analysant la situation sociolinguistique de l'Algérie à travers les différentes crises qui l'ont secouée – celle de 1980 avec la revendication de l'identité amazighe et les controverses linguistiques récurrentes, Cheniki en arrive à la problématique, toujours posée, des «place et fonction» dans les langues dans la création artistique (littérature, théâtre et cinéma). Plus avant, l'auteur porte un regard historique sur la mutation socio-culturelle en Algérie, à travers l'examen de la réalité du livre, de la critique et de la censure en interrogeant le présent, pour se pencher ensuite sur la «situation thématique et esthétique du cinéma» à travers sa production, le parcours de ses hommes, ses tendances ainsi que son organisation. Il consacre aussi tout un chapitre de son essai au théâtre. Dans «L'Algérie contemporaine, cultures et identités», l'auteur projette sa réflexion dans l'universalité bien comprise, celle qui se nourrit de l'expérience humaine et favorise l'interaction des cultures du monde, loin de toute concurrence entre elles. Chercheur et essayiste, Ahmed Cheniki compte à son actif une quinzaine d'ouvrages sur le théâtre algérien, arabe et africain, notamment. Il est également enseignant à l'université de Annaba et professeur invité dans des universités en Europe et dans les pays arabes.

Hafid N./APS

Denrées alimentaires

Flambée des prix mondiaux en novembre, sauf ceux des céréales

■ Les prix des produits alimentaires ont connu une forte hausse en novembre, atteignant leur point le plus haut depuis plus de deux ans, du fait de la flambée des prix internationaux des produits de la viande et des huiles végétales, a indiqué, jeudi, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Par Malek Y.



PHOTO

sions concernant la production de céréales pour 2019, qui devrait enregistrer sa plus importante récolte jamais connue, avec 2 714 millions de tonnes, soit 2,1 % de plus par rapport à 2018.

M. Y./APS

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires, qui relève chaque mois les variations des prix internationaux des denrées alimentaires habituellement commercialisées, a été en moyenne de 177,2 points ce mois-ci, soit 2,7 % de plus qu'en octobre et 9,5 % de plus qu'à la même période de l'année précédente. L'Indice FAO du prix de l'huile végétale a augmenté de 10,4 % en novembre et les cotations de prix de l'huile de palme ont augmenté dans un contexte caractérisé par une solide

demande mondiale d'importation, un recours accru à la production de biocarburants et des prévisions de déficit d'approvisionnement l'an prochain. Les prix de l'huile de colza et de l'huile de soja ont aussi augmenté. L'Indice FAO du prix de la viande a augmenté de 4,6 %, enregistrant ainsi sa hausse mensuelle la plus forte de ces dix dernières années. Les cotations de prix pour les viandes bovines et ovines sont celles qui ont connu la plus forte hausse, elle-même stimulée par une forte demande

d'importation. Le prix de la viande de porc et de la volaille a également augmenté. L'Indice FAO du prix du sucre a connu une hausse de 1,8 % depuis octobre, encouragée par des prévisions exagérées selon lesquelles la consommation mondiale de sucre allait dépasser la production de cette même denrée dans les années à venir – ce qui est contredit par les conditions de croissance bien loin d'être idéales en Thaïlande, en Inde, en France et aux Etats-Unis. L'Indice FAO du prix des céréales, en revanche, a enregistré une baisse de 1,2 %, dans un

contexte de forte compétition entre les principaux exportateurs mondiaux de blé. Le prix du riz a lui aussi diminué et les prix à l'exportation du maïs des Etats-Unis ont subi une pression à la baisse, alors que ceux en Argentine et au Brésil ont été globalement plus stables. L'Indice FAO des prix des produits laitiers a enregistré une légère hausse depuis octobre, dont la progression est due à la baisse saisonnière de la production de lait en Europe et au fait que la forte demande mondiale n'a pas fléchi. La FAO a également publié ses prévi-

Pétrole

Le panier de l'Opep progresse à plus de 63 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a progressé à 63,39 dollars contre 62,57 dollars mardi, selon les données de l'Organisation publiées jeudi sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Mercredi, les prix de l'or noir ont terminé en hausse. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livrai-

son en février a bondi de 2,18 dollars, ou 3,6 %, pour finir à 63,00 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour janvier, la référence aux Etats-Unis, a gagné 2,33 dollars, ou 4,2 %, pour clôturer à 58,43 dollars. Cette hausse a été enregistrée à la veille de plusieurs réunions majeures de l'Organisation et ses partenaires, à leur tête la Russie, qui se tiennent jeudi à Vienne (Autriche). Ainsi, les travaux de la 17^e réunion du Comité ministériel de suivi de l'accord Opep-non opep (JMMC) ont débuté jeudi, avec la participation de l'Algérie et d'autres membres, à savoir de l'Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela, ainsi que deux pays non membres de l'Opep (Russie et Kazakhstan). Cette journée verra aussi la tenue de la 17^e de la Conférence de

l'Opep, tandis que la 7^e rencontre ministériel de l'Opep+ est programmée pour vendredi. Ces réunions interviennent dans un contexte marqué par une instabilité des prix de pétrole, qui restent affectés par plusieurs facteurs notamment d'ordre géopolitique. Aucune annonce officielle n'a été encore faite sur une nouvelle baisse de la production ou une prolongation de l'accord de limitation de production. Depuis 2016, l'Organisation et ses partenaires se sont engagés pour une limitation volontaire de leur production afin de soutenir les cours. L'accord portant sur une baisse conjointe de la production de 1,2 million de barils a été reconduit par l'Opep et ses partenaires pour une durée supplémentaire allant du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 31 mars 2020.

Salem K.

Au plus bas depuis mai 2018

Le déficit commercial des Etats-Unis en recul

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est nettement réduit en octobre, tombant à son plus bas niveau depuis mai 2018 en raison de la persistance des frictions commerciales avec la Chine et du ralentissement de l'économie mondiale. Le solde des échanges des biens et services s'est établi à -47,2 milliards de dollars, soit un recul de 7,6 %, selon les données du département du Commerce. Signe que l'activité diminue, les exportations ont baissé (-0,2 % à 207,1

milliards) tout comme les importations, et ce, dans une plus grande mesure (-1,7 % à 254,3 milliards de dollars). Les importations sont d'ailleurs tombées à leur plus bas niveau depuis août dernier, a indiqué l'administration américaine. Alors que Pékin et Washington ne sont toujours pas parvenus à nouer un accord commercial, le déficit des seules marchandises avec la Chine a diminué de 0,8 % comparé à septembre. Depuis le début de l'année, il est même en

recul de 14,7 %. Les deux premières puissances mondiales se sont infligé mutuellement des droits de douane supplémentaires sur des centaines de milliards de dollars de marchandises. Et, l'administration Trump pourrait imposer le 15 décembre des tarifs douaniers punitifs de 15 % sur les quelque 160 millions de dollars de biens chinois pour l'heure épargnés. Parmi les biens visés, figurent les téléphones portables ou encore les vêtements de sport. En octobre,

avec le Mexique autre grand partenaire, le déficit des biens a diminué de 14,3 % comparé à septembre, mais il bondit de 28,5 % sur un an. Au total pour les 10 premiers mois de l'année, le déficit commercial américain s'est creusé de seulement 1,3 % après des années de hausses plus marquées. La réduction du déficit commercial est une priorité du président Donald Trump bien qu'elle puisse être le signal d'un ralentissement économique.

A. O.

Allemagne Les crédits impayés bondissent de 60 %

LES IMPAYÉS de crédits couverts par une assurance devraient bondir de 60 % en 2019 en Allemagne, pour se rapprocher d'un milliard d'euros, dans un contexte économique qui fragilise notamment l'automobile, indique jeudi la fédération des assureurs allemands. Les assureurs de crédits devraient rembourser en tout près de 900 millions d'euros d'impayés sur l'année en cours, bien plus que les années précédentes, selon la fédération GDV. «Le commerce mondial stagne, la croissance allemande faiblit et les pratiques de paiement chutent», a déclaré le président du GDV, Thomas Langen, cité dans un communiqué. Le contexte actuel fait que de nombreuses entreprises ne peuvent payer leurs factures qu'en retard, voire pas du tout, explique la fédération. Aussi, «le nombre de faillites d'entreprises devrait augmenter durant l'année à venir pour la première fois depuis la crise financière de 2008», prévient le GDV. Les incidents de paiements se remarquent en particulier dans le secteur automobile, dont les ventes déclinent pendant qu'il doit accélérer la transition vers l'électrique après le scandale des moteurs diesel truqués. «L'industrie automobile est passée du statut de moteur de l'économie allemande à celui de moteur de la récession», estime M. Langen. Cela déteint sur d'autres secteurs clés tels que la chimie, la métallurgie et la machine-outil. Dans l'ensemble, les assureurs auront couvert en 2019 des crédits à hauteur de 495 milliards d'euros, un chiffre record qui marque par ailleurs une hausse de 2 % sur un an, ajoute la même source. La plus grosse part (430 milliards d'euros) a concerné la couverture du risque d'impayés classique, le reste (65 milliards d'euros) relevant de l'assurance caution, une pratique qui consiste à reprendre les garanties de clients pour honorer des paiements envers des tiers.

R. E.

El Bayadh

Début de réalisation de 109 kilomètres d'électrification de périmètres agricoles

■ Une opération de réalisation de 109 kilomètres du réseau d'électrification a été lancée dernièrement à travers plusieurs périmètres irrigués dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles.

Par Fateh H.

Le projet de développement, inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, vise à fournir les meilleures conditions de travail pour les agriculteurs et les investisseurs pour relancer le secteur agricole, a-t-il souligné. Le même responsable a indiqué que le projet touchera plusieurs périmètres agricoles dans les communes de Chellala, El Bnou, Brizina, El Kheither, Labiodh Sidi Cheikh et Cheguig, signalant que 20 km de ce réseau ont été achevés à ce jour à El Bnou, Labiodh Sidi Cheikh et Cheguig et que l'opération se poursuit pour être achevée totalement avant la fin du premier semestre de l'année prochaine. Ce réseau nécessaire bénéficiera à 140 opérateurs entre agriculteurs et investisseurs dans le

domaine dont la plupart sont des jeunes, selon la même source qui a fait savoir que ce projet financé par le Fonds national de développement rural (FNDA) pour une enveloppe de 350 millions DA, a été confié à une entreprise publique spécialisée en ce domaine. Par ailleurs, des travaux de réalisation et ouverture des pistes agricoles seront lancés sur 75 kilomètres à travers les périmètres agricoles des communes de Brizina, El Bnou, Labiodh Sidi Cheikh, Chellala et Cheguig dans le cadre de l'encouragement et la facilitation de l'investissement agricole dans la wilaya, a ajouté le DSA. Saad Lahouari a indiqué que les procédures administratives de ce projet tirent à leur fin une entreprise sera désignée prochainement pour le concrétiser dans un délai de 3 mois au profit de plus de 130 opérateurs entre agriculteurs et investisseurs à travers des régions agricoles précitées.



Une autre opération de réalisation de 13 000 mètres cubes de cloison de protection, du périmètre de l'oasis de la commune de Arbouet et des champs limitrophes totalisant une superficie de 700 hectares exploitée par plus de 300 agriculteurs, contre

les inondations et l'érosion, a-t-on ajouté. Des travaux visant à faciliter le déplacement des éleveurs à travers les zones pastorales sont en cours à travers la wilaya portant sur 75 km de pistes pastorales à travers Bougtob, Tesmouline, Labiodh

Sidi Cheikh et Sidi Ameur, dont 37 km ont été achevés dernièrement et le restant du projet sera livré avant la fin de l'année en cours, selon la même source. En outre, une opération de réalisation de deux puits pastoraux est en cours à Cheguig et El Bnou, en attendant le lancement d'autres à Sidi Taïfour, Sidi Ameur et Stitene au profit des éleveurs. La wilaya d'El Bayadh recense plus de 17 000 éleveurs à travers son territoire.

F. H.

Boumerdès

Plus de 2,44 milliards DA pour le renforcement du réseau électrique

Un programme de développement doté d'une enveloppe de 2,44 milliards de DA a été affecté par la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Boumerdès pour le renforcement du réseau électrique de la wilaya et mettre un terme aux coupures récurrentes du courant, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'entreprise. «L'enveloppe budgétaire a été affectée à la wilaya dans le cadre du programme centralisé de

l'exercice 2019/2020 et suite à un diagnostic précis des insuffisances liées à l'approvisionnement des abonnés en énergie électrique dans toute la wilaya», a indiqué Amar Medjber. Ce programme d'importance prévoit, notamment, a-t-il ajouté, la réalisation de 138 postes de distribution de l'énergie électrique, à travers 15 communes. «Quelque 26 postes transformateurs ont été déjà lancés en chantier, au moment où 80 le seront la semaine

prochaine. Le reste est programmé à la réalisation ultérieure», a-t-il fait savoir. A cela s'ajoute, a-t-il dit, la réalisation programmée de 40 lignes électriques de basse tension et de trois autres de moyenne tension. Selon Amar Medjber, la mise en exploitation du programme de développement «est prévu avant l'été 2020». Sachant que 17 postes transformateurs ont été mis en service dernièrement au titre du programme de dévelop-

pement de 2019. Ces deux programmes s'ajoutent à d'autres plans de développement similaires déjà concrétisés en 2018. Il s'agit notamment de la mise en service de neuf postes transformateurs et la réalisation de 12 lignes électriques de moyenne tension sur un réseau linéaire de 40 km ayant profité aux communes de Thenia, Cap Djinét, Kherrouba, Ouled Haddadj, Boumerdes et Tidjelabine.

Nassima A./APS

Ouargla

46 cantines scolaires à réceptionner avant la fin de l'année

Quarante-six cantines scolaires seront réceptionnées avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris des services de la direction locale de l'éducation. D'une capacité de 200 repas/jour chacune, ces structures, dont les travaux de réalisation tirent à leur fin, sont réparties sur 12 com-

munes des dairas d'Ouargla, Touggourt, Sidi-Khouiled, N'goussa, El-Hedjira et Taïbet. Pour assurer le bon fonctionnement de ces structures et l'amélioration de la restauration scolaire, une enveloppe conséquente a été puisée des budgets des communes et de wilaya, en plus de la Caisse de garantie et soli-

darité des collectivités locales. Le secteur de l'Education s'était vu accorder l'année dernière un programme de réalisation de plus de 80 cantines scolaires à travers différentes communes de la wilaya, dont huit ont été réceptionnées, 48 en cours de réalisation, alors que les travaux de 29 autres n'ont pas encore été lan-

cés. Le secteur compte actuellement 331 cantines, dont 268 servant des repas chauds et le reste offrant des repas froids à la satisfaction de 107 000 élèves scolarisés bénéficiant de la restauration scolaire, ont indiqué les services de la direction de l'éducation de la wilaya de Ouargla.

Samy Y.

Tébessa

Titularisation avant fin 2021 de plus de 4 400 jeunes contractuels

Plus de 4 400 jeunes recrutés dans le cadre des contrats de préemploi seront confirmés dans leurs postes dans la wilaya de Tébessa avant la fin de l'année 2021, a indiqué jeudi le directeur de l'administration locale (DAL), Ahmed Bouilil. Le même responsable a précisé en marge des travaux de la 2^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) consacrée au budget

de l'exercice 2020, que cette opération, déjà lancée, se déroule dans de «bonnes conditions». Il s'agit dans une première phase, de la titularisation de 1.259 jeunes au niveau de différentes administrations ayant plus de 8 ans d'exercice sans interruption jusqu'au 31 octobre 2019, a fait savoir la même source. Au cours de l'année 2020, la 2^{ème} catégorie de jeunes ayant une expérience de plus de 3

ans, seront fixés dans leurs postes d'emploi, a ajouté le même responsable, soulignant que la situation du reste des jeunes sera régularisée au cours de l'année 2021. M. Bouilil a souligné que cette opération de titularisation permettra de bénéficier des expériences de ces jeunes dans divers secteurs.

A. O.

M'sila 1 600 logements AADL à réceptionner en 2020

UN TOTAL de 1 600 logements AADL (Agence d'amélioration et de développement du logement) implanté au chef-lieu de M'sila seront réceptionnés en 2020 et viendront renforcer le parc logement de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Ce quota de logements de type location-vente (AADL) sera réceptionné «avant la fin de l'année 2020», ont annoncé les services de la wilaya, soulignant que les travaux de réalisation confiés à plusieurs entreprises avancent à un rythme jugé «acceptable». Six-cents logements faisant partie dudit quota seront attribués «avant la fin du premier semestre 2020», a-t-on noté, rappelant que «les souscripteurs au programme AADL attendent leurs appartements depuis plus de 8 ans». La réception prochaine de ce quota contribuera à alléger la demande sur le logement dans la capitale du Hodna et à baisser le taux d'occupation du logement (TOL) de 5 à 4,5 personnes par logement.

R. R.

Une consécration pour le peuple sahraoui

Aminatou Haidar reçoit le Prix Nobel alternatif

■ La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar, a reçu le «Prix Right Livelihood 2019», aussi connu comme «Prix Nobel alternatif» à Stockholm, lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont assisté plus de 1 200 militants du monde entier.

Par Fella Y.

Au cours de la cérémonie, la militante sahraouie a fait une déclaration dans laquelle elle a appelé au respect du droit international et des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé. «Je voudrais tout d'abord remercier le jury international du prix Right Livelihood pour l'honneur qu'il m'a rendu, c'est une reconnaissance du combat de mon peuple pour la liberté et l'indépendance, mais aussi un hommage à la dignité humaine et aux principes et les valeurs des droits de l'Homme et des peuples», a déclaré l'icône de la résistance pacifique sahraouie. Et d'ajouter : «Permettez-moi également de féliciter les trois autres lauréats qui partagent ce prix avec moi. Je tiens à leur dire que leurs luttes sont les nôtres et que nos luttes sont complémentaires et visent une humanité plus juste, davantage de respect des droits de l'Homme, pour la nature et pour la grande patrie qui nous abrite tous, notre mère la Terre». La militante sahraouie a également souligné dans son discours que son expérience ressemble à «celle de beaucoup de mes compatriotes, pleine d'injustice, de violations des droits de l'Homme, d'humiliation, de disparitions for-

cées, de torture et de privations, mais aussi de résistance, de sacrifice, de refus de soumission et de détermination à défendre les droits de l'homme et des peuples».

Haidar dénonce les complices de l'occupant marocain

«Les parties directement responsables de ces souffrances sont l'Etat d'occupation marocain, qui refuse toujours de reconnaître nos droits en tant que peuple sahraoui. Mais d'autres pays européens sont également responsables de nos souffrances, comme l'Espagne, qui a échoué dans ses responsabilités envers son ancienne colonie, la France, qui protège et soutient le Maroc au sein du Conseil de sécurité, et bien sûr l'ONU, qui a échoué à mettre en œuvre ses résolutions concernant notre droit à l'autodétermination et à notre indépendance et est devenu le protecteur du statu quo, soutenant l'occupation d'une manière». Et, bien sûr, ajoute M^{me} Haidar, «l'Union européenne porte également une partie de cette responsabilité, en raison de sa persévérance à piller nos ressources naturelles avec la complicité du Maroc, en totale violation de toutes les lois». Au Sahara occidental, affirme M^{me}



Haidar qui est aussi la présidente de l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (Codesa), «nous voulons un monde de démocratie, de respect des droits de l'Homme, de souveraineté des peuples sur leur richesse et de respect des valeurs et des principes du droit international qui régissent les relations entre les peuples et les nations». «Ils veulent un monde qui vénère des intérêts au détriment des lois, un monde de violence et de pouvoir au détriment de la paix, un monde de subjugation et d'oppression au détriment de l'amitié entre les peuples et de la coopération constructive pour la coexistence pacifique», a-t-elle dénoncé, soutenant qu'«au Sahara occidental, nous voulons la primauté de la dignité humaine, alors qu'ils veulent mettre cette dignité en esclavage, en oppression et en guerres».

La communauté inter-

nationale interpellée

La militante sahraouie a saisi l'occasion pour lancer un appel à la communauté internationale pour faire pression sur l'occupant marocain et l'Organisation des Nations unies pour accélérer le processus de décolonisation de la dernière colonie du continent africain. «Et ils nous poussent à abandonner notre lutte pacifique parce qu'ils ne nous ont laissé aucune issue, et c'est ce que je crains le plus : que le peuple sahraoui se voit contraint de reprendre les armes pour défendre ses droits à cause de l'indifférence de la communauté internationale à ces droits», a-t-elle mis en garde. Par conséquent, souligne M^{me} Haidar, «le monde que nous voulons en tant que peuple sahraoui, en tant que défenseur pacifique des droits de l'Homme et des peuples, est un monde dans lequel nous pouvons jouir de notre droit à un avenir décent pour les générations

futures. Ce monde est très différent du monde de la tyrannie». «Par ils, je signale les ennemis des peuples, les ennemis des droits de l'Homme et les ennemis de la démocratie, où qu'ils se trouvent», a-t-elle expliqué. «Enfin, je vous adresse un appel pour venir à notre aide. Restez à nos côtés et sauvez beaucoup d'entre nous de l'oppression de l'occupation marocaine. Sauvez des femmes et des enfants pacifiques et innocents, et je vous invite à vous joindre à la lutte humanitaire visant à libérer des dizaines de prisonniers politiques sahraouis condamnés à des peines lourdes et injustes», a lancé la militante sahraouie. Outre Aminatou Haidar, la Fondation Right Livelihood a attribué son prix cette année à trois autres activistes : la militante écologiste suédoise, Greta Thunberg, l'avocate chinoise Guo Jianmei et le leader indigène brésilien Davi Kopenawa.

F. Y./APS

Tunisie

Annonce au début de la semaine prochaine des partis qui composent le gouvernement

Le Chef du gouvernement désigné, Habib Jemli, s'est dit «prêt à toute éventualité, malgré l'avancée des négociations avec les partis qui composeront le prochain gouvernement et le refus de certains d'entre eux du principe de neutralisation des ministères souverains», soulignant qu'il annoncera les partis formant son gouvernement au début de la semaine prochaine. Dans une déclaration à l'agence Tunis Afrique Presse (TAP), Jemli a indiqué qu'il est «déterminé à neutraliser les ministères de la souveraineté» et que le parti qu'il

a chargé de former le gouvernement (Ennahdha) «en était convaincu». Il a précisé avoir élaboré un certain nombre de scénarios et de solutions alternatives concernant la prochaine coalition gouvernementale et qu'il poursuivra ses consultations avec les différentes parties impliquées dans la formation de ce gouvernement. Le chef du parti démocrate, Mohamed Abbou, a confirmé mardi dans des déclarations à la presse que «son parti s'attache toujours à certaines garanties, en plus des portefeuilles de la Justice, de

l'Intérieur et de la Réforme administrative, pour participer à ce gouvernement». Jemli a également indiqué qu'il souhaitait constituer «une ceinture importante de blocs parlementaires autour du prochain gouvernement, même si certains blocs n'accorderaient pas la confiance à son gouvernement». En ce qui concerne le parti Qalb Tounes dirigé par l'homme d'affaires Nabil Karoui, que plusieurs partis refusent de faire partie avec lui de la prochaine coalition au pouvoir, le Chef du gouvernement désigné a affirmé avoir rencontré

une délégation de ce parti lors des consultations, au cours de laquelle il lui avait expliqué que la place naturelle de Qalb Tounes était l'opposition. Habib Jemli a entamé les consultations pour la formation du nouveau gouvernement à la suite de sa proposition par le Mouvement Ennahda, parti qui a remporté les dernières élections législatives, avant d'être chargé de cette mission par le président de la République, Kais Saïed, le 15 novembre 2019, conformément à la Constitution tunisienne. Jemli, qui a souligné à plusieurs

reprises son indépendance et son ouverture aux différentes composantes de la scène politique et aux compétences nationales, a tenu des réunions marathoniennes avec diverses parties concernées par la formation du prochain gouvernement, voire non concernées, ainsi que des représentants d'organisations nationales et de composantes de la société civile et de personnalités indépendantes. Les consultations pour la formation du prochain gouvernement se poursuivent dix jours avant la fin du premier délai constitutionnel d'un mois (expirant le 14 décembre 2019). Le Chef du gouvernement désigné a précédemment occupé le poste de secrétaire d'Etat à l'Agriculture, de décembre 2011 à janvier 2014, en tant que «technocrate indépendant», rappelle-t-on. Pendant 14 ans, il a occupé plusieurs fonctions administratives, techniques et de recherche.

R. M.

Sabiha O.

Maroc

Saisie de plus de 5 tonnes de résine de cannabis

Les services de sécurité de la ville marocaine de Nador (Nord-Est) ont procédé à la saisie, jeudi, de 5,07 tonnes de résine de cannabis dissimulées dans 169 grands paquets, a indiqué un communiqué de la Direction

générale de la Sûreté nationale. Ces quantités de drogue ont été saisies à bord d'une voiture utilitaire immatriculée au Maroc au niveau de la Rocade de Nador après une opération de poursuite par la police judiciaire, a indiqué

la même source, ajoutant que le conducteur a pris la fuite et que les recherches sont en cours pour l'arrêter. Une enquête judiciaire a été ouverte sous la supervision du parquet compétent pour identifier tous les complices

dans cette affaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre les réseaux criminels actives dans le trafic international de drogue, conclut le communiqué.



Irak

Le grand ayatollah se dissocie du futur cabinet, la rue mobilisée

■ Le grand ayatollah Ali Sistani a refusé, hier, d'être associé au futur Premier ministre en Irak, dont les partis négocient la nomination sous l'égide iranienne, au moment où les pouvoirs à Bagdad et Téhéran sont conspués dans la rue, toujours mobilisée.

Par Rosa C.

Le dignitaire de 89 ans, plus haute autorité religieuse chiite d'Irak, passe pour avoir fait et défait tous les Premiers ministres depuis le renversement du dictateur Saddam Hussein après l'invasion américaine du pays en 2003. La semaine dernière, c'est son prêche qui avait précipité la chute du gouvernement d'Adel Abdel Mahdi, un an après sa prise de fonctions. Mais cette fois-ci, a prévenu l'ayatollah Sistani, il ne joue «aucun rôle» et ne fait «pas partie» des négociations, menées sous l'égide des émissaires de Téhéran : le général iranien Qassem Soleimani et le dignitaire chiite en charge du dossier irakien au Hezbollah libanais, Mohammed Kaoutharani. «La nomination du Premier ministre doit se faire loin de toute ingérence étrangère», a martelé son représentant à Kerbala. Comme chaque vendredi, il a lu le sermon du grand ayatollah qui n'apparaît jamais en public dans cette ville sainte chiite au sud de Bagdad. Car les manifestants

l'ont déjà dit : ils refusent quiconque sera nommé à la tête d'un pouvoir qui n'a pas été entièrement revu. Ils veulent une nouvelle Constitution et une nouvelle classe politique après que l'actuelle, inchangée depuis 16 ans, a fait s'évaporer l'équivalent de deux fois le PIB du pays dans les volutes de la corruption. La place Tahrir, épicentre à Bagdad de la contestation entrée dans son troisième mois, sera une fois encore au cœur de toutes les attentions. Jeudi, par surprise, elle a été envahie par des milliers de partisans du Hachd al-Chaabi, coalition de paramilitaires dominée par les pro-Iran et désormais intégrée à l'Etat irakien. Une démonstration de force qui n'a été étonnamment émaillée d'aucun incident entre deux camps que tout oppose : des partisans d'un Iran tout-puissant qui fait la pluie et le beau temps en Irak, et des manifestants qui dénoncent cette ingérence iranienne. Les manifestants s'interrogent en effet sur les motivations et intentions des pro-Hachd, certains craignant qu'ils ne reviennent «nettoyer» la place pour «en



finir» avec leur mouvement. Pour les experts, avec ce défilé parallèle, ils cherchent à réduire l'espace public disponible pour les manifestants. Ces derniers ont déjà annoncé le renforcement des barrières filtrantes installées autour de Tahrir qui restait calme à la mi-journée. Depuis le début de la semaine, deux figures de la contestation à Tahrir ont été enlevées alors que d'autres sont victimes d'intimidations, des actes contre lesquels l'Etat assure ne rien pouvoir faire. Jeudi, le père de Zahra Ali, manifestante de 19 ans, a dit à l'AFP avoir retrouvé le corps sans vie et torturé de sa fille, qui distribuait des repas sur Tahrir. Et hier, des proches de

Zeid al-Khafaji, un jeune photographe connu sur Tahrir, ont indiqué qu'il avait été enlevé devant sa porte en arrivant à l'aube chez lui de Tahrir. Sous les yeux de sa mère, assurent des militants sur les réseaux sociaux, il a été embarqué dans un 4x4 noir. Des dizaines de militants ont été retenus plus ou moins brièvement par des hommes armés et en uniformes que l'Etat assure également ne pas pouvoir identifier. Malgré cette menace, les Irakiens sont de nouveau par milliers dans la rue hier dans le sud de l'Irak, tribal et pétrolier. Depuis le 1^{er} octobre, l'Irak vit au rythme des violences et de manifestations contre le pouvoir dans l'un des

pays les plus corrompus au monde, contre le chômage qui touche un jeune sur quatre, la pauvreté endémique et les ingérences étrangères, tout particulièrement celles de l'Iran. Près de 430 personnes ont été tuées, majoritairement des manifestants, et quelque 20 000 blessées, selon un bilan compilé par l'AFP à partir de sources médicales et policières. Les manifestants ont obtenu une première victoire avec la démission, le 1^{er} décembre, d'Adel Abdel Mahdi qui gère les affaires courantes jusqu'à la désignation de son remplaçant par le président Barham Saleh à qui il reste une dizaine de jours pour le faire.

R. C.



Commentaire

Grève

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la grève des transports et des fonctionnaires a débuté en France jeudi, sans surprise Jean-Luc Mélenchon, la tête pensante de La France Insoumise, s'est félicité de la mobilisation des très nombreux Français qui ont déserté leurs postes et investi les rues pour manifester leur mécontentement au gouvernement d'Emmanuel Macron. Le chef de file de La France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon, s'est en effet déclaré «très optimiste» jeudi soir à Marseille, dans «ce grand bras de fer qui vient de commencer» avec le gouvernement sur la réforme des retraites, appelant les Français à continuer à défiler en masse. «Je pense que le 5 décembre sera une date dans l'histoire sociale de ce pays», a insisté le député de Marseille, lors d'une conférence de presse sur les quais du Vieux-Port, qualifiant la mobilisation à travers la France d'«extrêmement encourageante». Soulignant que la direction de la CGT avait appelé à «un grand rendez-vous de masse samedi (aujourd'hui)», Mélenchon a exhorté les Français à répondre à cette invitation. Lui-même sera dans la rue aujourd'hui, à Marseille encore. «Et la semaine prochaine il y aura à nouveau un rendez-vous commun», a-t-il insisté, répétant que «cette mobilisation va être un bras de fer». Ce bras de fer, Mélenchon est persuadé que les manifestants peuvent l'emporter : «Il y a deux signes positifs, la diffusion (du mouvement) dans tout le pays et dans toutes les professions, (...) et notamment chez les cadres, ce qui n'est pas habituel». «Le pouvoir a commis la terrible erreur de croire qu'il pourrait endormir tout le monde en disant tout et son contraire sur sa réforme», mais les Français ne se seraient pas laissés avoir car «ils ont le sentiment que leur vie est remise en cause». Se félicitant de l'ampleur de la mobilisation de jeudi, avec «des manifestations très denses dans pratiquement tous les chefs-lieux de département», et ce, «dans une ambiance très bonhomme», le leader de La France Insoumise a regretté les désordres dans la capitale. «A Paris, le Préfet Lallemand a organisé le désordre et la pagaille», a-t-il accusé : «C'est la responsabilité et l'irresponsabilité du Préfet qui ne comprend pas qu'il est là pour protéger le droit de manifester». Reste à voir si Mélenchon pourra se féliciter encore longtemps de la motivation et de la ténacité des Français ou si la grogne finira par s'atténuer au fil des jours, surtout alors que ceux qui ne font pas grève se montreront de plus en plus mécontents de voir leurs déplacements paralysés.

F. M.

États-Unis

Le Congrès va entamer la rédaction de l'acte d'accusation de Trump

Le chef des démocrates au Congrès, Nancy Pelosi, a donné jeudi un coup d'accélérateur à la procédure de destitution contre Donald Trump, en demandant que soit rédigé l'acte d'accusation contre le président américain, coupable selon elle d'abus de pouvoir. «Nous gagnerons la bataille», a réagi le locataire de la Maison-Blanche en disant être impatient du procès au Sénat, où la majorité républicaine devrait en toute probabilité l'acquitter, peut-être dès janvier. Dans une allocution formelle, M^{me} Pelosi a demandé à la commission judiciaire de la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates, d'entamer la rédaction des articles de mise en accusation du président («impeachment» en anglais). «Le président ne nous laisse pas d'autre choix parce qu'il a de nouveau essayé de corrompre nos élections pour son propre bénéfice», a-t-elle justifié sur un ton solennel. «Il a commis un abus de pouvoir, affaibli notre sécurité nationale et mis en danger l'intégrité de nos

élections», a-t-elle encore asse-né. Les démocrates ont ouvert une enquête en destitution contre Donald Trump après avoir appris qu'il avait demandé à l'Ukraine d'enquêter sur Joe Biden, bien placé pour l'affronter lors de la présidentielle de 2020. Leurs investigations, marquées par l'audition de 17 témoins, ont montré qu'une invitation à la Maison-Blanche au président Volodymyr Zelensky avait été conditionnée à l'annonce des investigations sur Joe Biden. Une aide de près de 400 millions de dollars destinée à l'Ukraine, en conflit armé avec la Russie, a, selon de hauts responsables, également servi de moyen de pression. Après cette phase d'enquête, les parlementaires ont entamé mercredi le débat juridique pour savoir si les faits reprochés au président correspondent à l'un des motifs de destitution prévus par la Constitution : «trahison, corruption ou autres crimes et délits majeurs». Trois professeurs de droit d'universités prestigieuses, invités par les démocrates, ont

répondu par l'affirmative. Un quatrième, convié par les républicains, a jugé les preuves «insuffisantes». Sur cette base, M^{me} Pelosi a souhaité passer à la mise en accusation du président. «Nous le faisons sans joie», a-t-elle précisé lors d'une conférence de presse marquée par un vif échange avec un journaliste. Celui-ci a sous-entendu qu'elle était animée par une «haine» envers Donald Trump. «Je suis catholique», a-t-elle répliqué, «je ne déteste personne. Je prie tout le temps pour le président. Il ne faut pas me chercher avec ce type de mots !». Malgré cette mise en garde, le leader de la minorité républicaine à la Chambre, Kevin McCarthy, a accusé les démocrates d'être motivés par leur «animosité» envers le président. Selon lui, il n'y a «ni corruption, ni entrave à la justice ni abus de pouvoir» dans l'affaire ukrainienne. Ces chefs d'accusation pourraient figurer dans les articles qui seront mis au vote en séance plénière à la Chambre des représentants, sans doute avant Noël.

Prix Assia-Djebar 2019

Les noms des lauréats dévoilés

■ Le Grand Prix Assia-Djebar du roman, décerné pour la cinquième année consécutive, a été attribué, jeudi à Alger, à trois lauréats pour leurs œuvres littéraires en arabe, en tamazight et en français.

Par Adéla S.

En langue française, le Grand Prix Assia-Djebar est revenu à Lynda Chouiten pour son deuxième roman «*Une valse*», publié chez Casbah, à Khiri Belkhir pour «*Noubouate Rayka*» paru aux éditions El Khayal pour l'arabe, alors que le prix pour le roman en tamazight a été décerné à Djamel Lacey auteur de «*Nna Rni*».

Ce prestigieux prix récompensant la production littéraire annuelle a été remis lors d'une cérémonie organisée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria en présence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi et des membres du gouvernement.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Hassane Rabehi a exprimé «*l'espoir fondé sur les participants à ce concours national pour continuer à enrichir le roman algérien et à inspirer le lecteur en marquant de leur empreinte le temps et le lieu*».

Il a estimé que ce prix se voulait «*un prolongement de l'existence de cette romancière exceptionnelle, à travers des générations successives de plumes, hommes et femmes et dans toutes les langues dans*



lequel il est décliné». Evoquant la mémoire de l'auteure et académicienne Assia Djebar, le ministre a rendu hommage à un nom qui «*rappelle la valeur de la littérature (...) et son influence positive sur la société*».

Pour sa part, la présidente du jury, l'écrivaine et universitaire Aïcha Kassoul, a salué «*la qualité des ouvrages en compétition*» et appelé les maisons d'édition «*à relever leurs critères de qualité et à redoubler d'efforts en matière de présentation du livre*» qui doit également «*être un bel objet qui permet de rêver et s'inspirer*». Elle regrette également que «*certains textes proposés n'ont pas été revus et révisés comme il se doit*».

Interrogée par la presse sur les raisons de l'absence des trois lauréats à la cérémonie, Aïcha Kassoul l'a justifiée par l'inexistence d'une short liste, souhaitant qu'à l'avenir les organisateurs du prix publient une liste restreinte des nominés à ce «*prestigieux*» prix.

Institué en 2015 par

l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), le Grand Prix Assia-Djebar du roman récompense les meilleures œuvres littéraires en langues arabe, amazighe et française.

En 2018, le prix est allé à Nahed Boukhalfa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod.

Rabehi : le Grand Prix Assia-Djebar, une opportunité de promouvoir le roman algérien à l'international

Le ministre de la Communication, porte parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a indiqué, jeudi, lors de la cérémonie de remise du Grand Prix Assia-Djebar, que cette récompense était une opportunité de promouvoir le roman algérien à l'international et d'élargir le champ de la créa-

tivité Dans une allocution à l'ouverture de la cérémonie de la 5^e édition du Grand Prix Assia-Djebar, organisée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, M. Rabehi a estimé que l'espoir est fondé sur les participants à ce concours national pour continuer à enrichir le roman algérien et à inspirer le lecteur en marquant de leur empreinte le temps et le lieu. Saluant la mémoire de Assia Djebar qui, a-t-il ajouté, nous rappelle chaque année la valeur de la littérature et le rôle du roman dans la compréhension de la vie et le façonnement de la conscience collective, qui influe positivement sur la société.

Sommité de la littérature universelle, Assia Djebar a mis sa plume au service de la défense des causes humaines, notamment le droit de son peuple à la libération du joug colonial, a encore dit M. Rabehi, qualifiant la romancière de source d'inspiration pour la défense de nos constantes nationales, qui font le génie du peuple algérien et sa résilience face aux vicissitudes

de la vie, et qui finit toujours par mener le pays à bon port.

«*Notre pays s'apprête à accéder à une nouvelle ère d'espoir et de développement dans le cadre de la fraternité et de la véritable démocratie, à l'institution de laquelle nous œuvrons à la faveur de la présidentielle du 12 décembre*», a-t-il poursuivi.

Soulignant l'importance de cette échéance électorale, M. Rabehi a affirmé que «*quel que soit le vainqueur, l'acquis primordial, en cette conjoncture exceptionnelle, sera incontestablement le triomphe du peuple et le rétablissement de sa confiance en les institutions de la République qui, en toutes circonstances, demeurent debout et efficaces*». Le Grand prix Assia-Djebar, la plus haute distinction littéraire en Algérie, récompense les meilleurs ouvrages romanesques en langues arabe, tamazight et française. La récompense pour chaque ouvrage s'élève à 700 000 DA (baisse de 300 000 DA par rapport aux quatre premières éditions). A. S.

Spectacle

La pièce de théâtre «Ez'Zaouèche» présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre «Ez'Zaouèche» (le moineau), une tragi-comédie qui traite du mensonge et ses ravages sur l'individu et la société, a été présentée jeudi soir à Alger devant un public nombreux.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle a été mis en scène par Kamel Yaïche sur un texte qu'il a lui-même adapté de l'œuvre «Le Besendorfer» de l'écrivain et dramaturge hongrois Ferenc Karinthy (1921-1992).

D'une durée de 80 mn, «Ez'Zaouèche» raconte le désarroi d'un comédien contraint à la retraite, vivant seul avec ses personnages qui l'habitent encore, et la détresse d'une vieille femme mélancolique et solitaire, se retrouvant sans ressources après la disparition de tous les siens.

Refusant son statut d'artiste vivant mal le crépuscule imposé à sa carrière, le comédien, incarné par Brahim Chergui, va tomber sur une annonce faisant état de la mise en vente d'un piano de marque

«Besendorfer», signe extérieur d'aisance et de confort, que la vieille femme solitaire, rendue par Rania Serouti – qui marque ainsi son retour après une longue absence sur la scène artistique –, a passée sur les pages d'un journal local.

Comme un oiseau de mauvais augure, le comédien usurpateur décide alors d'appeler la vieille dame au téléphone, simulant le ton de différents personnages fictifs prétendants à l'achat de l'instrument, en usant de ses talents d'imitateur de voix, aux timbres et aux intonations multiples.

Harcelant la pauvre dame usée par le chagrin et la solitude, le comédien va enchaîner mensonges et fausses promesses, faisant vivre à sa victime le plus grand des supplices dont il rendait fièrement compte chaque fois qu'il l'intensifiait, à un être imaginaire, hiérarchiquement supérieur suggéré par un cache-poussière et un képi accrochés dans le coin de la scène à un portemanteau en bois à plusieurs branches.

Sur une scène séparée horizontale-

ment par un voile transparent, les comédiens ont évolué dans un «avant» et un «arrière» scène, équipés d'un décor minimaliste fait, respectivement, d'un siège en cuir, d'une petite table et d'un portemanteau pour l'espace réservé au comédien imposteur, et pour celui occupé par la vieille dame, d'un piano couvert par un drap blanc et de plusieurs caisses en carton éparpillées dans des atmosphères sombres et mélancoliques suggérant la détresse et le tourment.

Œuvre de Mokhtar Mouffok, l'éclairage neutre, horizontal ou latéral, parfois vif au milieu de la pénombre, a été des plus concluants, contribuant efficacement au renforcement de la sémantique de chacune des situations alimentant la trame, au même titre que la bande-son aux extraits choisis pour agrémenter judicieusement différents états d'âme, à l'instar de «Mister Georgina», un tango interprété par le grand Léo Ferré (1916-1993) ou encore la «Sérénade» de Franz Schubert (1797-1828). Malgré quelques avis de spectateurs qui, pour certains, ont trouvé que le

téléphone «comme unique véhicule» du contact entre les deux personnages a «annulé le jeu des comédiens», et que d'autres auraient préféré voir les deux espaces scéniques réservés aux deux comédiens «dégagés en profondeur» de manière à avoir les deux artistes «à l'avant, de part et d'autre de la scène», le public a bien accueilli le spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue d'une prestation brillamment menée dans un rythme ascendant et soutenu.

«Quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier et finit toujours par arriver», a réagi une femme, reprenant un vieil adage.

Produite par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), sous l'égide du ministère de la Culture, la pièce de théâtre «Ez'Zaouèche» (le moineau) devrait être reprogrammée au même lieu durant le mois en cours, avant de «partir en tournée nationale», selon le metteur en scène.

Racim C.



Ligue II La 14^e journée ajournée au vendredi 13 décembre

LA 14^e JOURNÉE du championnat national de Ligue 2, devant se jouer ce vendredi, a été reportée au vendredi 13 décembre prochain, a indiqué ce jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

Selon la même source, ce report intervient suite à la demande formulée par les présidents des clubs de Ligue 2. «Après un large débat et une concertation de ses membres, le bureau de la LFP a décidé de

répondre favorablement à la demande des présidents de Ligue 2, concernant le report de la 14^e journée du championnat de Ligue 2 programmée ce samedi 7 décembre 2019», révèle le communiqué de la LFP.

A la suite de ce report, la date du déroulement de la 15^e journée change de facto. Ainsi, la dernière manche de la phase aller se jouera le mercredi 18 décembre, toujours selon la LFP.

Coupe d'Algérie Les 32^{es} de finale du 21 au 23 décembre

LES 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football auront lieu les 21, 22 et 23 décembre prochains, a indiqué ce mercredi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet.

La course à la succession du CR Belouizdad, tenant du trophée, sera lancée le 21 décembre prochain. Pour cette nouvelle édition de l'épreuve

populaire, le même système de compétition adopté la saison dernière sera reconduit avec notamment des demi-finales qui se joueront en aller et retour.

Pour ce qui est du tirage au sort des 32^{es} et 16^{es} de finale de Dame Coupe, la cérémonie aura lieu le mardi 10 décembre prochain à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger).

JM Oran 2021 Une somme de 800 millions USD déboursée

PLUS de 800 millions USD ont été déjà dépensés pour la réalisation de nouvelles infrastructures sportives ainsi que la mise à niveau d'autres à Oran, dans le cadre des préparatifs de la ville pour l'organisation des 19^{es} Jeux méditerranéens (JM), a déclaré, jeudi à Oran, le ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui.

«L'Algérie a prouvé qu'elle demeure un meilleur partenaire du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), à travers tout cet investissement que sont en train de consentir les pouvoirs publics», a déclaré le ministre, en marge d'une nouvelle visite d'inspection au complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran).

«Ces infrastructures sportives vont transformer Oran en un véritable pôle sportif, appelé dans un proche avenir à accueillir des compétitions sportives internationales de haut niveau», a-t-il ajouté.

Le complexe en question comporte, entre autres, un stade de football de 40 000 places, un stade d'athlétisme de 4 500 places, une salle omnisports de 6 000 places et un centre nautique, composé de trois bassins, dont deux olympiques et un troisième semi-olympique de 2 000 places.

Commentant l'avancement des travaux dans les différents chantiers de ce complexe devant être réceptionné dans sa totalité en juin 2020, M. Bernaoui s'est déclaré «satisfait des progrès réalisés dans ce registre», rassurant au pas-

sage que «jusqu'à-là, l'Etat a honoré tous ses engagements financiers vis-à-vis des entreprises réalisatrices, qui n'ont désormais aucun prétexte pour justifier un éventuel retard dans la livraison de ces infrastructures».

Dans ce sens, il a insisté auprès des responsables de l'entreprise chinoise (MCC), chargée de la réalisation de ce grand ouvrage, pour qu'elle honore à son tour ses engagements afin de permettre au comité d'organisation des JM de mettre les nouveaux équipements sportifs à l'essai comme exigé par le CIJM.

Le ministre en a profité également pour inspecter les travaux de dotation du terrain du stade de football d'une pelouse naturelle de qualité hybride, ainsi qu'une piste d'athlétisme.

Il a instruit, à ce propos, l'entreprise sous-traitante de revoir les délais de livraison pour la pelouse, malgré quelques contraintes soulevées par l'entreprise en question.

«Nous envisageons d'organiser dans ce stade d'Oran une rencontre de la sélection algérienne en juin prochain. Nous voulons que le planning arrêté avec les autorités concernées pour la livraison de tous les équipements du stade soit respecté», a-t-il insisté.

«Les JM d'Oran seront un événement qui concernera tous les Algériens. D'ailleurs, nous avons prévu que des jeunes des différentes régions du pays, notamment du Sud, fassent partie des bénévoles qui contribueront dans l'organisation de ces jeux», a précisé le ministre.

Ligue des champions d'Afrique/Pédro Atlético-USMA Les Rouge et Noir veulent se ressaisir

■ L'USM Alger affronte ce soir à Luanda la formation angolaise de Pédro Atlético, pour le compte de la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.



Les Usmistes visent un résultat probant

Par Mahfoud M.

Tenus en échec lors de la première journée à domicile face aux Marocains du Widad de Casablanca, Les Rouge et Noir se doivent de se reprendre au plus vite et tenter de revenir avec un résultat probant de Luanda. Les coéquipiers de Zemmamouche savent ce qui les attend lors de cette rencontre et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour tenir et éviter une autre contre-performance. Les gars de Soustara souhaitent aller le plus loin possible et pourquoi pas en demi-finale. Mais pour cela, ils se doivent de bien négocier ce genre de matchs. Ils connaissent bien cette équipe de Pédro qui

connaissent leur adversaire puisqu'ils ont eu à le rencontrer par un passé récent. Le plus important pour l'USMA est de bien se concentrer sur son sujet. Il s'agit d'un tournant qu'il faut bien négocier pour ne pas avoir à rater une autre rencontre en tout début de cette phase des poules, après avoir été tenue en échec par le WAC dans un match qu'elle n'a pas su négocier comme il se doit, étant donné que le but égalisateur est venu dans les ultimes moments de la rencontre qui a été très difficile pour l'équipe. L'USMA doit maintenant se rendre à l'évidence que la situation se complique à mesure qu'on avance dans cette compétition, et qu'il n'est pas facile de décrocher le billet

qualificatif au dernier carré, surtout que l'équipe est tombée dans un groupe difficile. Le coach-adjoint, Farid Zemeti, demande à ses joueurs plus de concentration lors de ce match face à Pédro pour tenter de revenir avec un résultat positif de cette sortie. «Certes, le match s'annonce difficile, mais nous sommes prêts à relever le défi et tenter de revenir avec le meilleur résultat possible», affirmera le membre du staff technique de l'USMA, avouant que les absences n'influenceront pas sur l'équipe qui dispose de doublures dans tous les postes et que chaque élément souhaite donner le meilleur de lui-même pour réussir cette sortie.

M. M.

Ligue I (13^e journée)

Le Chabab vise un autre succès

La 13^e journée de la Ligue I devrait profiter au leader, le CR Belouizdad, qui jouera à domicile ce samedi et recevra la JS Saoura. Les gars de Laâkiba qui restent sur un nul flateur lors du derby algérois face au dauphin, le MCA, souhaitent confirmer et aligner trois autres points qui lui permettront de garder le fauteuil de leader. Les poulains d'Amrani savent que la mission ne sera pas de tout repos face à une équipe sudiste qui a pour habitude de revenir avec des résultats probants. Même si les Belouizdadis ont déjà souffert à domicile, il n'empêche qu'ils feront, cette fois-ci, tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter de se mettre en difficulté. Pour sa part, le doyen des clubs algériens souhaite se reprendre et réussir un excellent résultat hors

de ses bases en donnant la réplique à la formation de l'USM Bel Abbès. Néanmoins, ce ne sera pas facile face à une formation de la Mekerra qui a un besoin pressant de points, sachant qu'elle ne veut pas laisser passer cette opportunité pour l'emporter. L'US Biskra qui se comporte bien à domicile, tentera de prendre le meilleur sur le CA Bordj Bou Arréridj qui reste sur un succès face au NAHD. Ce dernier accueille au stade de Dar Beida le NC Magra et souhaite l'emporter pour revenir dans la course au maintien qui reste son principal souci pour le moment. Les Sang et Or n'ont pas droit à l'erreur s'ils ne veulent pas souffrir les prochaines journées. L'Entente de Sétif donnera la réplique à l'AS Ain M'illa dans une rencontre qui

reste très importante, surtout que l'Aigle Noir ne souhaite pas laisser passer cette occasion pour tenter de se reprendre et sortir du tunnel. Enfin, trois matchs seront reportés pour une date ultérieure et concernent les formations qui jouent la compétition africaine, à savoir JSK-MCO, PAC-CSC et ASO-USMA.

M. M.

Programme des rencontres :
Samedi 7 décembre à 15h :
NAHD-NCM
CRB-JSS
USMBA-MCA
ESS-ASAM
USB-CABBA (16h)
JSK-MCO (mardi 10 décembre)
PAC-CSC (reporté)
ASO-USMA (reporté)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Risque d'attaque terroriste

Londres met en garde ses ressortissants au Maroc

LA GRANDE-BRETAGNE a mis en garde ses ressortissants se rendant au Maroc contre le risque d'attaque terroriste, d'enlèvements et actes criminels dans le royaume, selon une note du ministère des Affaires étrangères. «Un certain nombre de terroristes marocains sympathisants ou affiliés au groupe Etat islamique (EI/Daech) ou à d'autres groupes extrémistes tentent de lancer des attaques au Maroc et de procéder à des enlèvements et à des actes criminels», lit-on dans le bulletin officiel publié jeudi sur le site du ministère britannique des Affaires étrangères, dans la rubrique «Conseils de voyages à l'étranger», qui est toujours valable au 6 décembre 2019. «Les terroristes vont très probablement tenter de mener des attaques au Maroc. Vous devriez être vigilant en tout temps», a-t-on ajouté de même source. Le ministère britannique a rappelé, dans ce contexte, que deux ressortissants étrangers avaient été sauvagement assassinés lors d'une randonnée près du mont

Toubkal en décembre 2018. Il s'agit de Louisa Vesteraager Jespersen, une étudiante danoise de 24 ans et de son amie, Maren Ueland, une Norvégienne de 28 ans, qui étaient parties ensemble pour un mois de vacances au Maroc. Leurs corps ont été découverts sur un site où elles avaient planté la tente pour la nuit, à deux heures de marche du village d'Imlil, sur le chemin du Mont Toubkal. Le ministère a expliqué qu'«il existe une menace accrue liée au nombre de Marocains sympathisants ou appartenant à Daech et à d'autres groupes extrémistes». «Les zones surpeuplées, les installations gouvernementales, les réseaux de transport, les entreprises ayant des intérêts occidentaux et les zones où les étrangers et les touristes sont connus pour se rassembler peuvent être plus à risque d'attaque. Vous devez être vigilant dans ces domaines et suivre tout conseil spécifique des autorités de sécurité locales», a ajouté le ministère.

R. D.

Lutte antiterroriste

Une bombe détruite à Tlemcen

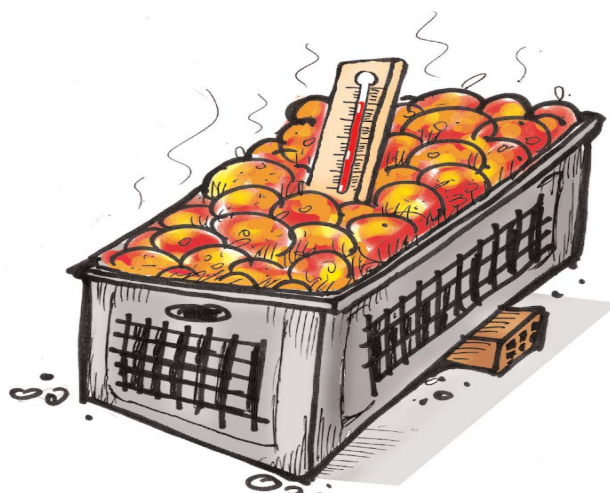
UNE BOMBE de confection artisanale a été détruite par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), jeudi à Tlemcen, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset à Bordj Badji Mokhtar, 12 kilogrammes de kif traité, six groupes électrogènes, deux marteaux piqueurs et deux détecteurs de métaux, tandis que des garde-côtes ont saisi, en coordination avec les services de la Sûreté nationale,

un kilogramme et 716 grammes de cocaïne dissimulés à bord d'un navire commercial étranger au port d'Oran». Des détachements combinés de l'ANP «ont, par ailleurs, appréhendé, à Sétif et Batna, trois individus et saisi 438 comprimés psychotropes et 6 550 cartouche pour fusil de chasse, alors que d'autres détachements de l'ANP ont mis en échec des tentatives de contrebande de 9 430 litres de carburant à Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras. De même, 38 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et El Bayedh», ajoute le communiqué.

Slim O.

c'est la flambée



Loumis

Djalou@hotmail.com

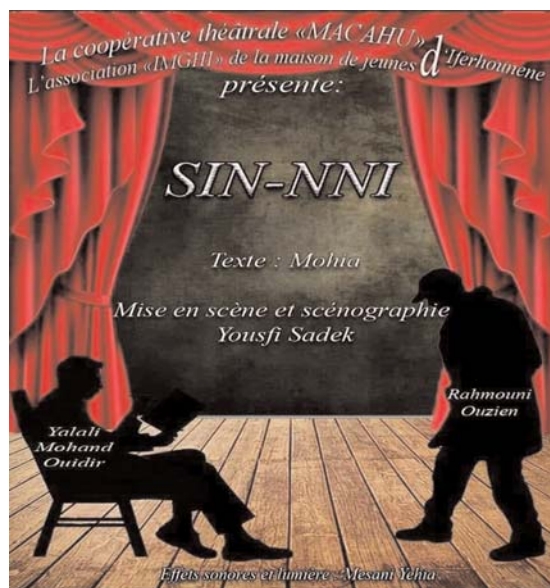
Commémoration du 15^e anniversaire de sa disparition à Tizi Ouzou

Le prix Mohia d'or lancé aujourd'hui

■ Le prix Mohia d'or de la meilleure dramaturgie en tamazight sera lancé aujourd'hui à l'occasion de l'hommage qui sera rendu au dramaturge par la direction de la culture de Tizi Ouzou en collaboration avec l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou et du théâtre régional Kateb-Yacine.

Par Hamid M.

Les personnes intéressées parmi les auteurs dramatiques en langue amazighe au niveau national, par ce concours peuvent faire parvenir leurs œuvres avant le 27 mars 2020 et la cérémonie de remise des prix aux lauréats aura lieu le 20 avril 2020. Les participants déposeront leurs œuvres au niveau de la direction de la culture, du théâtre régional Kateb-Yacine ou par email à dcto15@gmail.com et theatre-tiziouzou@yahoo.fr. Les critères et les modalités de participation à ce prix sont fixés par un règlement intérieur. Un montant de 50 millions de centimes sera remis au vainqueur du concours. A noter par ailleurs, que pour la commémoration du 15^e anniversaire de la disparition du dramaturge Mohia, la pièce théâtrale pour adultes «SIN-NNI», dont son texte est de Mohia et mise en scène par Sadek Yousfi et produite par la coopérative théâtrale Macahu sera présentée



aujourd'hui à 14h00 au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou.

H. M.

Jeux olympiques-2020

14 athlètes algériens sont qualifiés pour Tokyo

14 ATHLÈTES algériens dans sept disciplines ont validé jusque-là leurs billets pour les Jeux olympiques de Tokyo, prévus du 24 juillet au 9 août 2020, a indiqué vendredi le Comité olympique algérien (CIO), à l'issue de la réunion de son Comité exécutif, tenue jeudi à Alger. Les disciplines qualifiées sont: aviron (2), canoë kayak (1), cyclisme (3), athlétisme (3), natation (1), voile (2), en attendant d'autres éventuels sports, à l'image de la boxe, judo, karaté entre autres. «Le Comité exécutif

du COA a constaté, qu'à ce jour, que 14 athlètes dans 7 sports sont qualifiés pour les JO de Tokyo 2020. Il réitère ses félicitations à tous les athlètes qui ont réalisé de performances honorables et les assure de son total soutien», a souligné l'instance olympique, tout en incitant à redoubler d'efforts pour une meilleure représentativité de l'Algérie et une forte cohésion entre toutes les parties du Mouvement sportif national. Dans le cadre des bourses olympiques octroyées aux athlètes

de différents sports sur demandes des fédérations sportives nationales, le COA a révélé que le nombre de 97 bourses a été atteint, exprimant au préalable «sa satisfaction». Le COA a exprimé également sa satisfaction sur l'Opération «judo à l'école» dont l'état d'avancement est jugé «considérable». Cette opération que le COA a initié, selon le programme initialement arrêté en collaboration avec la Fédération internationale de judo (FIJ) et la Fédération algérienne (FAJ), «se poursuit et tou-

chera la wilaya de Constantine avant la fin de cette année». Lors de cette réunion qui a regroupé ses membres, le Comité exécutif du COA a dressé le bilan des activités de ses différentes commissions spécialisées et dont les membres sont tenus par l'obligation de résultats et de la concrétisation du programme proposé. Les membres présents ont approuvé le projet des statuts et du règlement intérieur de sa commission d'éthique qui sera soumis à la prochaine assemblée générale pour enrichissement et approbation, encourageant la commission à poursuivre ses activités selon sa composante et ses statuts actuels. Abordant le chapitre de la lutte anti-dopage, le CE a rappelé aux Fédérations les obligations de l'informer sur tous les cas de dopage détectés, conformément à la charte olympique et à la loi algérienne, regrettant au passage de «ne plus être mis au courant par ses fédérations sportives sur les cas de dopage détectés et constatés en Algérie».

Racim S.